



Assemblée générale

Distr. limitée
10 janvier 2024
Français
Original : anglais

**Comité préparatoire de la quatrième
Conférence des Nations Unies chargée
d'examiner les progrès accomplis
dans l'exécution du Programme d'action
en vue de prévenir, combattre et éliminer
le commerce illicite des armes légères
sous tous ses aspects**

New York, 12-16 février 2024

Règlement intérieur applicable au Comité préparatoire

Projet de décision déposé par le Président

Le Comité préparatoire décide de suivre la pratique du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects, tenue en 2018, et d'appliquer *mutatis mutandis* le règlement intérieur de la Conférence tenue en 2012, tel qu'il figure dans le document [A/CONF.192/2012/RC/L.2](#).

